



Damien-Raphaël Bossy

+41 (0)26/ 309 20 62

hartmanndreyer.ch

damien.bossy@hartmanndreyer.ch

Renseignements personnels

Date de naissance : 13.09.1978

Marié

2 enfants (12 et 10 ans)

Langues

Français : langue maternelle

Suisse-Allemand : quasiment bilingue (deuxième langue familiale)

Allemand : quasiment bilingue (deuxième langue de travail)

Anglais : excellentes connaissances (troisième langue de travail)

Expérience professionnelle

2012 à ce jour

Hartmann Dreyer Avocats & Notaires, Fribourg

Associé

Domaines d'activité : Responsabilité civile, droit des assurances sociales, droit international privé, droit des sociétés

2012 à ce jour

Toplis & Harding SA, Fribourg

Coactionnaire et délégué du conseil d'administration

Toplis & Harding SA est un prestataire suisse de premier plan dans le règlement de sinistres (toplis.ch).

2013 à ce jour

Membre du conseil d'administration de diverses entreprises actives localement, nationalement et/ou internationalement

Notamment dans les secteurs de la (ré)assurance, de la course MotoGP et de l'immobilier.

2014 à ce jour

Représentant indépendant des actionnaires de diverses sociétés cotées en bourse

Nestlé SA, LEM Holding SA et Alcon Inc.

2008 à 2012

Steinegger Rechtsanwälte, Berne

Avocat, collaborateur

Domaines d'activité : Responsabilité civile, droit des assurances sociales, droit international privé, droit du travail.

2008

Tribunal cantonal de Fribourg

Greffier ; chambres civiles et pénales

2007

Portailprivé SA, Genève

Assistant Compliance Officer

2005-2006

Gillon, Perritaz, Esseiva & Overney Avocats, Fribourg,

Stagiaire

2004-2005

Tribunal de la Sarine, Fribourg

Collaborateur juridique

1997-2005

Diverses autres fonctions dans les domaines de l'enseignement et juridique

Formation	2008 à ce jour	Cours de formation continue dans les domaines du droit des assurances, du droit international privé et du droit des sociétés.
	Juin 2007	Admission au barreau, Fribourg, Suisse
	2000-2004	Université de Fribourg Licence en droit, <i>magna cum laude</i> , droit européen et <i>utriusque iuris</i>
Publications	Canton de Fribourg : Organisation des autorités pénales cantonales et fédérales et application des dispositions pénales, Ed. Raphaël Arn / Nicole Saurer / André Kuhn, 227 et ss. Les accords pré-nuptiaux en Suisse en matière d'entretien post-marital, IAML Newsletter, juillet 2009.	
Activité d'enseignement	Depuis 2014 (annuel) :	Cours intensif "Droit des sociétés", programme de master Université de Fribourg, Prof. Dr W.A. Stoffel et Prof. Dr I. Chabloz

Expérience dans le domaine de l'assurance *en tant que conseiller d'entreprises*

- Conseil d'une famille suisse dans un litige de 10 millions d'euros suite à une faute médicale (tous les aspects ; notamment, toutes les questions d'assurances sociales et de responsabilité civile) (2008-2012)
- Conseil d'une mère dans deux actions contre son gynécologue (Wrongful Life / Wrongful Birth ; premier jugement par une cour d'appel suisse) (2008 - 2011)
- Conseil de nombreuses victimes dans divers litiges de 1 à 5 millions de francs suite à des accidents de la route, professionnels et sportifs (tous les aspects ; notamment toutes les questions d'assurance responsabilité civile et sociale) (2008 - 2012) ;
- Conseil de nombreux conjoints survivants et enfants dans divers litiges de 1 à 5 millions de francs (prestations de survivants ; notamment toutes les questions d'assurances sociales et de responsabilité civile) (2008 - 2012)
- Conseil aux particuliers dans toutes les questions d'assurance (2008 - 2024)
- Conseil de compagnies d'assurance et de leurs assurés médecins dans de nombreux cas de faute médicale, de 0,5 à 4 millions de francs (neurochirurgie, orthopédie, neurologie, chirurgie esthétique, etc.) (2012 - 2024)
- Conseil aux compagnies suisses d'assurance obligatoire contre les accidents (LAA) dans les procédures de recouvrement contre les tiers responsables en Suisse, en France, en Allemagne, au Portugal, en Italie, etc.
- Conseil aux compagnies suisses d'assurance obligatoire contre les accidents (LAA) en cas de litiges avec des assurés (prétentions injustifiées d'assurés) (2008 - 2024)
- Conseil d'une grande compagnie d'assurance mondiale après des dommages matériels de 24 millions d'euros (incendie) et perte d'exploitation (2013 - 2017) (procédures civiles et pénales, y compris procédures de recouvrement)
- Conseil d'assureurs de responsabilité civile / de compagnies d'assurance dans des litiges commerciaux de 0,05 à 10 millions de francs en droit suisse (2012 - 2024) :
- Responsabilité du fait des produits (condensateurs défectueux dans les machines à laver ; campagne de rappel dans toute l'Europe)
- Responsabilité du fait des produits (composants électriques défectueux dans les ascenseurs, grande campagne de rappel)
- Responsabilité du fait des produits (pièces chromées défectueuses dans l'industrie automobile)
- Incident de transport maritime endommageant les turbines à gaz d'une grande centrale électrique au Moyen-Orient

- Litige survenu dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle d'assurance ; rupture de contrat
- Un litige résultant de la livraison de condensateurs électroniques défectueux, y compris une action en recouvrement à Hong Kong
- Très grand nombre de litiges (également en tant que délégué du Conseil d'administration d'un prestataire suisse de premier plan dans le règlement de sinistres internationaux, situé à Fribourg avec des bureaux locaux à Rotkreuz, Zoug et Genève) dans les affaires suivantes :
 - Responsabilité civile : responsabilité civile des particuliers, des entreprises et des produits, responsabilité professionnelle et responsabilité civile des entreprises ;
 - Biens : sinistres domestiques, commerciaux, y compris les pertes d'exploitation (également en raison de COVID-19) ;
 - Vol ;
 - Assurance automobile et accidents de la route (tous les aspects ; notamment toutes les questions d'assurance, y compris les procédures de recouvrement contre le tiers responsable).

Loisirs

Piano, jardinage, musique, ski alpin

DB/24.06.2024